

RENOPERF ITI - Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments

REF : MOD-317

DUREE : 1 jour
7,00 heures

Nombre de participants max : 15

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnels du **bâtiment**
- Référents techniques

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Aucun équipement de protection n'est requis.
Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Les formations du dispositif FEEBAT RENOPERF, bien que théoriques, s'appuient sur une pédagogie dynamique :

- une présentation interactive
- des échanges d'expériences
- des questions/réponses
- des études de cas à travers des visites virtuelles
- un quizz d'ancrage
- un film pédagogique

MODALITES PEDAGOGIQUES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques de ce module de formation "Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments (ITI) " sont au nombre de 6, classés en 3 rubriques :

1 - LE CONTEXTE :

- Connaître les principes et technologies d'isolation thermique par l'intérieur du bâtiment (ITI) (Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment - Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché - Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas))
- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux d'ITI (Repérer les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux)

2 - LES CLES :

- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti moderne et contemporain (Respecter les exigences réglementaires, - Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances - Analyser l'existant - Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'états ou catégories de travaux - Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation - Définir les limites de prestations
- Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une ITI performante adaptée au bâti ancien (Comprendre les problématiques du bâti ancien - Connaître les dispositifs existants d'accompagnement à la définition des programmes de travaux en bâti ancien - Comprendre les principaux points de vigilance en bâti ancien - Prendre en compte les interfaces et l'ordonnancement spécifiques au bâti ancien - Définir les limites de prestations)
- Vérification, réception et prise en main par l'utilisateur (Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux - Formuler les recommandations d'usage)

3 - L'OFFRE :

- Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières (Mener un entretien, argumenter ses choix, traiter les objections - Recueillir les besoins du client - Argumenter le choix technique et économique d'une ITI - Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client)

DESCRIPTION / CONTENU

Le module de formation renoperf isolation thermique par l'intérieur des bâtiments rappelle les principes de l'isolation et prépare les professionnels à cette activité.

Pendant une journée, un formateur habilité par Feebat vous prépare à :

- Comprendre les transferts thermiques dans le bâtiment
- Identifier les typologies et caractéristiques des isolants thermiques existants sur le marché
- Maîtriser les procédés d'isolation par l'intérieur pour les 3 catégories de travaux concernées (parois verticales, plancher haut, plancher bas)

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur spécialiste de la rénovation énergétique du bâtiment et habilité par Feebat pour dispenser le module « Renoperf - Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments »

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

Référent technique : Mohamed EL BOUTI

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92.



- Comprendre les principaux écarts et pathologies observés sur ces 3 catégories de travaux et mettre en œuvre les moyens pour les éviter
- Respecter les exigences réglementaires
- Appliquer les principales règles de conception et de mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés
- Distinguer les pratiques en bâti moderne/contemporain et en bâti ancien
- Anticiper et gérer les interfaces et interactions avec les autres corps d'état ou catégories de travaux
- Gérer l'ordonnancement et les interfaces en réalisation
- Vérifier et contrôler la bonne réalisation des travaux
- Formuler les recommandations d'usage
- Recueillir les besoins du client, argumenter ses choix techniques et économiques
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client

NOTE IMPORTANTE : pour suivre cette formation du dispositif FEEBAT RENOPERF, vous devez obligatoirement suivre le module de formation RENOPERF TRANSVERSE.

MODALITES D'ÉVALUATION

Deux types d'évaluations sont possibles : un QCM validant uniquement les acquis et un QCM amenant à l'obtention de la qualification RGE.

1. Le QCM non rge

Il valide seulement les acquis. À la suite, le professionnel se verra délivrer une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation.

2. Le QCM RGE

Pour valider la réussite de l'examen, le professionnel doit obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour valider le QCM RGE.

En validant ce QCM, plusieurs documents seront remis au professionnel lorsque le passage de l'évaluation est réussi :

- Une attestation de réussite ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Attention : Le QCM RGE doit faire l'objet d'une demande lors de l'inscription en formation et nécessite une heure supplémentaire ainsi qu'une participation financière.

PRE-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de son métier
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

- Artisans / personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnels du **bâtiment**
- Référents techniques

